



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 mai 2013  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 16 mai 2013 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire part de la vive préoccupation qu'inspire au Gouvernement finlandais la détention d'un observateur militaire finlandais affecté à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) par des membres d'un groupe armé sur les hauteurs du Golan. La Finlande appelle le Conseil de sécurité à ne ménager aucun effort pour assurer la sécurité du personnel de l'ONUST et à prendre les mesures nécessaires pour éviter des attaques similaires contre l'Organisme à l'avenir. À cet égard, nous appelons également les membres du Conseil à user de leur influence sur toutes les parties au conflit en République arabe syrienne.

La Finlande reconnaît pleinement l'importance des activités menées par l'ONUST qui doivent permettre à la mission de s'acquitter de son mandat.

Par ailleurs, la Finlande appelle le Conseil de sécurité à faire en sorte d'assurer la capacité opérationnelle de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) afin que l'ONUST bénéficie de la protection dont elle a besoin. Lorsque le mandat de la FNUOD sera passé en revue en juin, la sécurité des deux entités devra être examinée soigneusement.

Pour le cas où un incident similaire concernerait des observateurs militaires ou des soldats de la paix d'une quelconque mission de maintien de la paix des Nations Unies, la Finlande demande au Conseil de sécurité de veiller à ce qu'un mécanisme garantissant des voies de communication ouverte, active et transparente entre les pays fournissant des contingents et le Conseil soit mis en place.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
(*Signé*) Jarmo **Viinanen**

